



## La Chronique de l'Observatoire n°1

### Les conséquences économiques et sécuritaires de la réélection de Shinzo Abe au Japon

Éric Boulanger et les commentaires de Joseph Chung

Cette chronique est tirée d'une conférence et d'une table ronde qui se sont tenues le 23 janvier 2015 à l'UQAM dans le cadre des activités de l'Observatoire de l'Asie de l'Est : Chine, Japon, Corée du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM). Le texte principal, écrit par Éric Boulanger, est suivi des commentaires du professeur Joseph Chung.

#### Introduction

Nous présentons ici une courte analyse des conséquences économiques et sécuritaires de la réélection du premier ministre Shinzo Abe à la tête du Japon en décembre 2014. Mais avant d'aller plus loin, il est bon de noter qu'en déclenchant des élections anticipées après deux ans seulement dans son mandat, Abe mettait fin à une série de rumeurs concernant son avenir politique à titre de président du Parti libéral-démocrate (PLD) et de premier ministre.

#### *L'avenir politique du premier ministre Abe est menacé*

La dérive de la diplomatie du premier ministre Abe à l'égard de la Chine et de la Corée du Sud – notamment à ce qui a trait au débat autour d'une possible révision de la Déclaration Kono sur les « femmes de réconfort »<sup>1</sup>, sa visite du sanctuaire Yasukuni en 2013 et sa volonté de mettre fin à la constitution pacifique – et son attitude « arrogante et égocentrique » ont amené, selon un article de la revue *Sentakū*, plusieurs personnages influents membres de la coalition politique au pouvoir formée du PLD et du Kômeitô, à former un groupe « anti-Abe »<sup>2</sup>. Sans appeler ouvertement à la démission du premier ministre, ce groupe s'inquiétait de la situation économique du Japon si les tensions avec la Chine et la Corée du Sud persistaient et il s'opposait à la réinterprétation de la constitution afin que le Japon puisse exercer son droit de défense légitime collective. Ce groupe a le soutien de plusieurs législateurs actifs ou à la retraite dont certains ont des réseaux de contacts en Chine et en Corée comme Toshihiro Nikai, les anciens premiers ministres Yoshiro Mori et Yasuo Fukuda ou encore Makoto Koga, ancien chef de faction, qui a accusé Abe de se comporter comme un « enfant gâté » lorsque ce dernier a affirmé qu'en matière d'interprétation constitutionnelle, la décision finale lui revenait entièrement<sup>3</sup>. Sans

<sup>1</sup> Tessa Morris-Suzuki (2014), « Japan and the art of un-apologising », *The Sydney Morning Herald*, 27 juin. En ligne : <http://www.smh.com.au/comment/japan-and-the-art-of-unapologising-20140627-zsjv3.html>. Les « femmes de réconfort » (*ianfu*) est un euphémisme qui désigne les victimes de l'esclavage sexuel organisé par les autorités militaires du Japon pendant la Guerre du Pacifique.

<sup>2</sup> Cité dans : *The Japan Times* (2014), « Anti-Abe forces emerging », 22 avril.

<sup>3</sup> *The Japan Times* (2014), « Cracks in the ruling coalition », 21 mars.

causer trop de vacarme, la machine à rumeur a mis en évidence des candidats potentiels à la succession de Abe comme Tadamori Oshima, Shigeru Ishiba et Toshihiro Nikai<sup>4</sup>. Enfin, on note les aspirations de jeunes politiciens à prendre la tête du PLD comme Yûko Obuchi – la fille de l’ancien premier ministre Keizô Obuchi – qui pourrait bien devenir la première femme premier ministre alors que son organisation la présente, depuis son entrée en politique en 2000, comme la Margaret Thatcher du Japon<sup>5</sup>.

Ces rumeurs n’apparaissent pas si éloignées de la vérité compte tenu que trois constats tout de même assez durs ont été portés à l’endroit de Shinzo Abe et de son gouvernement. *Premièrement*, une vaste levée de boucliers contre les *Abenomics* met en relief leur « côté sombre<sup>6</sup> » avec la crainte d’une hausse des inégalités si les bénéfices des trois flèches du programme économique n’atteignent pas les « citoyens ordinaires », par exemple par des hausses de salaire, mais ne fassent qu’embellir les livres de compte de la grande entreprise ou pire, s’envolent dans une bulle financière. La hausse de la TVA de 5 à 8 % en avril 2014 a montré les contradictions internes aux *Abenomics* (nous y reviendrons ci-dessous) et de la politique fiscale du gouvernement en poussant l’économie en récession. Pour l’année fiscale 2014-2015 se terminant le 31 mars 2015, on estime que le PIB pourrait se contracter de 0,5 %.

*Deuxièmement*, en 2006, à la suite du long mandat du très charismatique premier ministre Junichiro Koizumi, le PLD mettait beaucoup d’espoir dans Abe, un jeune politicien d’une stature qu’on croyait comparable à celle de son prédécesseur. Son premier mandat à la tête du Japon se terminait cependant 12 mois plus tard en queue de poisson avec son hospitalisation pour une maladie liée au stress. Malgré une réforme de l’exécutif accordant plus de pouvoir au chef du gouvernement, cinq premiers ministres se succédaient entre 2007 et 2012 laissant croire que le second mandat de Shinzo Abe serait lui aussi très court.

*Troisièmement*, ce n’est pas l’enfant prodige qu’on croyait qu’il était qui est revenu en politique, mais bel et bien un politicien de carrière traditionnelle et un adepte de la « politique de l’argent » (*kinkenseiji*) à la base du clientélisme et de l’électoratisme légendaires du PLD. C’est ainsi qu’on explique son attitude désinvolte à l’égard des scandales financiers qui ont impliqué quelques-uns de ses ministres<sup>7</sup>. Ce n’est pas un hasard, écrit la revue *Sentaku*, si la « prochaine cible » d’Abe est le ministère des Finances auquel il veut retirer les pouvoirs de taxation et d’inspection parce que les bureaucrates détiennent de cette façon un pouvoir discrétionnaire qui peut être utilisé contre des politiciens « récalcitrants » à voter en faveur de projets de loi émanant du ministère<sup>8</sup>. Le déclenchement d’élections hâtives visait également à arrêter la baisse de popularité de son cabinet induite par ces scandales, mais jamais le premier ministre n’est apparu préoccupé par le cynisme de la population à l’égard des politiciens qui se reflète dans la croyance populaire que la « politique publique, c’est de l’argent » (*seisakuwakane*). Avec un taux de participation de 52,7 %, le plus bas taux de l’histoire du Japon démocratique, cette élection a confirmé le

---

<sup>4</sup> *The Asahi Shimbun* (2015), « Toshihiro Nikai a man to watch: Influential LDP politician has inside track with S. Korea, 13 février. T. Nikai, en février dernier, a eu un tête-à-tête avec la présidente de la Corée du Sud, Park Geun-hye alors qu’elle semble refuser de reconnaître l’existence même de Shinzo Abe lors de différents sommets de chefs d’État. Nikai était à la tête d’une délégation commerciale de 1300 personnes en mission d’affaires en Corée du Sud.

<sup>5</sup> Kana Inagaki (2014), « Fallen star Yuko Obuchi aims to rise again in Japan’s election », *The Financial Times*, 5 décembre. En ligne : <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/fb98a710-7c4c-11e4-aa9c-00144feabdc0.html#axzz3RvJdVMAg>

<sup>6</sup> *The Japan Times*, « The Dark Side of Abenomics », 17 juin 2013.

<sup>7</sup> Aurelia George Mulgan (2014), « “Money Politics” in Japan », *The Diplomat*, 26 novembre. En ligne : <http://thediplomat.com/2014/11/money-politics-in-japan>

<sup>8</sup> Cité dans : *The Japan Times* (2015), « Abe targets Finance Ministry », 21 janvier.

désintérêt de la population pour la chose politique alors qu'Abe voulait en faire un plébiscite en faveur de ses *Abenomics*.

### *Une victoire électorale sans panache, mais historique*

En déclenchant des élections anticipées, le premier ministre Abe a réussi un tour de force, soit de redonner à sa coalition une majorité des deux tiers au sein de la Diète lui permettant ainsi d'agir à sa guise. Il est un habile politicien rompu aux subtilités du système politique nippon : il savait fort bien que la déconfiture de l'opposition depuis la défaite historique du Parti démocrate du Japon (PDJ) en 2012 était structurelle liée à l'échec de l'alternance politique comme facteur de régulation de la joute parlementaire. La réforme du mode scrutin en 1994 – qui avait justement comme objectif de favoriser l'alternance politique – n'a jamais été en mesure de détourner les partis d'opposition du chemin de la dépendance qui leur impose un comportement similaire à celui des partis tiers comme l'indique l'incapacité du PDJ à présenter suffisamment de candidats pour espérer une victoire électorale. Le PDJ aura besoin d'une décennie pour se reconstruire – s'il ne disparaît pas avant – et probablement une autre avant d'espérer avoir la capacité de déloger à nouveau le PLD du pouvoir confirmant que son mandat de 2009-2012 était simplement le résultat d'une erreur de parcours du PLD! Qu'un bip sur l'écran radar de la domination quasi absolue du PLD depuis 60 ans.

C'est une élection historique dans la mesure où elle confirme l'échec structurel, à la fois, de l'alternance politique et de la réforme du mode scrutin. La fin du « système de 1955 » au début des années 1990 a donné lieu à longue période de transition marquée par des coalitions politiques au pouvoir et une compression des différences idéologiques. À partir de 2015, on peut affirmer qu'un nouveau système politique est en place dans lequel le PLD gardera le contrôle du gouvernement pour une bonne vingtaine d'années dans un contexte parlementaire où les partis d'opposition à la différence de ceux du système de 1955, sont idéologiquement similaires au PLD, sans compter que l'exécutif n'a jamais eu autant de pouvoir. Il ne reste plus que le Parti communiste du Japon (PCJ) pour se différencier du lot. Malgré ses succès électoraux et une adhésion en expansion, son influence parlementaire relativement faible n'en fait pas une menace à l'hégémonie du PLD. Il faut donc prévoir que le premier ministre Abe restera bien en selle pour les quatre prochaines années. C'est le temps nécessaire pour sortir le pays de sa léthargie économique et pour mettre fin au pacifisme constitutionnel. Ce n'est pas pour rien qu'on le surnomme le « prince du domaine politique ». Voyons maintenant ce qu'il en est des conséquences économiques.

### **A – Les conséquences économiques**

Les effets des *Abenomics* se feront sentir pour bien longtemps. Le programme économique d'Abe est constitué de trois flèches :

- 1) Un assouplissement monétaire de très grande envergure pour mettre fin à la déflation ;
- 2) Une politique fiscale « flexible » pour à la fois stimuler la croissance avec des plans de relance et reprendre le contrôle des dépenses publiques afin de permettre à l'État de gérer de nombreux défis comme le déclin démographique et le vieillissement de la population ;

3) Une réforme à caractère néolibéral des structures régulatrices de l'activité économique pour redynamiser les investissements du secteur privé<sup>9</sup>.

*La première flèche : l'assouplissement monétaire*

Au mois d'avril 2013 le gouverneur de la banque centrale Haruhiko Kuroda – arrivé en poste un mois auparavant en remplacement du gouverneur Masaaki Shirakawa, lequel n'avait pas montré trop d'entrain à l'égard de la nouvelle politique de relance du gouvernement – annonçait sa stratégie d'assouplissement monétaire qui visait à doubler en deux ans la masse monétaire (60 à 70 trillions de yens ou approximativement 630 à 730 milliards de dollars canadiens par année) pour atteindre un taux d'inflation de 2 % en 2014. Ce taux n'a pas encore atteint sur une base annuelle, mais sur une base mensuelle, la déflation a laissé place à l'inflation. La banque centrale veut ainsi modifier le comportement des ménages et du secteur privé habitués depuis longtemps, dans un contexte déflationniste, à reporter leurs achats pour qu'ils dépensent maintenant dans une perspective d'une hausse des prix.

L'achat d'obligations d'État serait dorénavant à la hauteur annuelle de 50 trillions de yens (525 milliards de dollars) et la banque centrale haussait ses achats annuels de fonds indiciaires cotés (*exchange-trade funds*) à 1000 milliards de yens et de fiducies de placement immobilier (*real-estate trust funds*) à la hauteur de 30 milliards<sup>10</sup>. De cette façon, la Banque poussait à la baisse le rendement pour inciter les investisseurs à acheter des actions ou des propriétés foncières, des actifs à plus fort risque.

Kuroda avait affirmé, à l'annonce de sa politique monétaire, qu'il ne craignait pas la formation d'une bulle financière et il était prêt à prendre de nouvelles initiatives pour s'assurer d'atteindre l'objectif de 2 % d'inflation. Avec l'inflation faisant du surplace à 1 %, Kuroda passe donc à l'action à l'automne dernier en annonçant que la Banque achèterait un montant additionnel de 260 milliards de dollars d'obligations gouvernementales et triplerait l'achat d'actifs à risque comme les fonds indiciaires cotés pour pouvoir atteindre un taux d'inflation, non pas de 2 % comme prévu, mais de 1,7 % pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2015. À peine quelques mois plus tard, la Banque déclarait qu'il serait fort improbable qu'elle puisse atteindre cette cible et ce, même en modifiant à la hausse ses prévisions pour la croissance économique de l'année fiscale 2015-2016<sup>11</sup>.

Le recul de la Banque du Japon en ce qui a trait au ciblage inflationniste a amené un législateur proche de Shinzo Abe, Kôzô Yamamoto – qui a toujours sévèrement critiqué la Banque sur sa politique monétaire restrictive, avant l'arrivée de Kuroda – à suggérer que l'objectif de 2 % d'inflation devienne une obligation législative avec une « date de tombée » et que la Banque soit obligée d'informer à intervalle régulier la Diète des mesures qu'elle prend pour atteindre sa cible

---

<sup>9</sup> Une partie de cette section est tirée de mon texte : É, Boulanger (2013), « La réponse des autorités japonaises à la crise », *Diplomatie*, n° 64, septembre-octobre, pp. 82-87.

<sup>10</sup> Banque du Japon, *Introduction to the « Quantitative and Qualitative Monetary Easing »*, Tokyo, 4 avril 2013. En ligne : [http://www.boj.or.jp/en/announcements/release\\_2013/k130404a.pdf](http://www.boj.or.jp/en/announcements/release_2013/k130404a.pdf).

<sup>11</sup> *The Japan Times* (2015), « BOJ's 2% inflation target may prove elusive in 2015 », 26 janvier.

inflationniste<sup>12</sup>. Une idée rejetée du revers de la main par Kuroda, car elle signifierait un affaiblissement de l'indépendance de la Banque.

Mais avec ce nouvel assouplissement, la bourse fracassait un nouveau record à la hausse alors que le yen, pour sa part, en fracassait un à la baisse. Le yen a perdu 30 % de sa valeur par rapport dollar américain depuis deux ans. La valeur de l'indice Nikkei 250, en hausse de 57 % en 2013, a vu sa valeur augmenter de 16 % dans les trois derniers mois suivant le nouvel assouplissement monétaire. L'indice Nikkei est passé 10,396 yens en 2012 à 17 913 yens en février 2015.

Mais cette inflation doit être accompagnée d'une hausse des salaires. Le gouvernement met effectivement de la pression sur les compagnies, mais à court terme une hausse très faible est à prévoir. La Banque croit cependant qu'une hausse de 1 % annuellement est nécessaire pour sortir le pays de sa morosité<sup>13</sup>. En fait, le salaire moyen après inflation a diminué de 2,8 % en octobre 2014, une 16<sup>e</sup> baisse mensuelle consécutive<sup>14</sup>. Quelques jours après son élection en décembre dernier, Abe a clairement fait savoir que « les firmes privées qui profitent de la baisse du yen devraient hausser les salaires, les investissements et prendre en considération les prix qu'elles offrent à leurs fournisseurs ». Il est assez rare d'entendre un dirigeant politique, peu importe le pays, affirmer une telle chose, mais il est clair que les grandes firmes font preuve d'une très forte tendance à l'épargne : selon la Banque du Japon les réserves en argent et en dépôt du secteur privé sont en hausse constante depuis 6 ans et atteignent 233 trillions de yens (2 450 milliards de dollars) ce qui amené Kuroda a appelé une hausse des salaires au-delà de la moyenne de 0,4 % notée en 2014<sup>15</sup>.

#### *La deuxième flèche : une politique fiscale flexible*

La deuxième flèche d'Abe est une politique fiscale « flexible » en mesure, à la fois, de soutenir la demande avec l'aide de plans de relance économique traditionnels et d'initier des mesures de « consolidation fiscale » pour couper de moitié la taille du déficit primaire (le déficit budgétaire moins les dépenses liées au service de la dette). À long terme, le gouvernement envisage d'équilibrer les finances publiques en 2020 pour ensuite commencer à réduire le ratio de la dette/PIB.

En d'autres mots, le gouvernement veut revigorer la croissance économique pour sortir le pays de sa longue léthargie et en même temps sortir le pays de son endettement massif. Nous nous étions interrogés auparavant à savoir si le premier ministre Abe cherche à résoudre la quadrature du cercle où est-ce bien une possibilité réelle de sortir le Japon d'un endettement massif ? Le Japon possède la dette nationale brute la plus importante du monde, soit entre 235 et 245 % du PIB et même si 95 % de la dette est détenue par les Japonais, il n'en demeure pas moins qu'on s'inquiète pour le long terme : comment soutenir ces dépenses, notamment en matière de sécurité sociale, sans mettre en danger la solvabilité du gouvernement. Le service de la dette représente 24,3 % des dépenses de l'État présentement.

---

<sup>12</sup> Takashi Hirokawa et Isabel Reynolds (2015), « Japan Ruling Party Lawmaker Will Press for Law on BOJ Target », 19 janvier. En ligne : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-01-20/japan-ruling-party-lawmaker-will-press-for-law-on-boj-target>

<sup>13</sup> *The Japan Times* (2015), « BOJ says minimum 1% gain in base wage needed for recovery : sources », 15 janvier.

<sup>14</sup> *The Japan Times* (2014), « Inflation-adjusted wages continue falling », 2 décembre. La baisse s'est poursuivie le mois suivant.

<sup>15</sup> Toru Fujioka (2014), « Abe's Pleas to Japan Inc. Unheeded as Firms Hoard Cash: Economy », *Bloomberg*, 17 décembre.

Une hausse des revenus est incontournable. La décision a été prise de faire passer la taxe de vente de 5 à 10 %, ce qui devrait rapporter au trésor public plus de 10 trillions de yens (environ 106 milliards de dollars) en revenu additionnel. Une première hausse a eu lieu en avril 2014 et comme elle était anticipée, les Japonais ont acheté avant et pas après, jetant le pays en récession soulignant justement la difficulté pour les *Abenomics* de garder intact la cohérence fiscale de cette deuxième flèche. La prochaine hausse de 2 % devait avoir lieu en avril 2015, mais elle a été reportée en 2017 et entretemps le gouvernement n'a pas le choix de diminuer ses dépenses s'il veut respecter ses engagements. Ce n'est pas chose facile : en effet, elles sont passées de 70,5 trillions de yens en 1992 à un sommet de 100,7 trillions en 2012 dont 46,3 % était couvert par des obligations d'État. Depuis, le gouvernement Abe a fait relativement bien son travail en contrôlant ses dépenses : le budget de la prochaine année fiscale est de 96,6 trillions de yens ; 38,3 % des dépenses sont couvertes par des obligations. Une baisse importante, mais qui a trop tardé et qui n'améliore que très peu la santé fiscale du gouvernement.

Par contre, il y a eu une décennie de compressions des dépenses dans le secteur de la défense ; le budget est passé de 4,92 trillions en 2003 de yens à 4,68 trillions en 2012<sup>16</sup> ; Mais depuis le retour au pouvoir du PLD, le budget a été constamment rehaussé et atteindra en 2015, près de 5,0 trillions (62 milliards de dollars) et devrait continuer sa hausse pour les deux à trois prochaines années.

La relance de l'économie est un élément incontournable des *Abenomics*. Donc, en même temps qu'on fait une consolidation fiscale, le gouvernement propose des plans de relance dont celui annoncé à la fin de décembre, le troisième depuis 2012. À la hauteur de 3,5 trillions (37 milliards de dollars), il a trois composantes principales :

- 1200 milliards de yens pour aider les PME ;
- 600 milliards pour le développement régional ;
- 1700 milliards pour aider les régions frappées par la triple catastrophe du 11 septembre 2011.

Ce troisième plan de relance du gouvernement Abe indique que l'économie y est devenue « accro » : ils se sont multipliés depuis 2008<sup>17</sup>. En raison du choc Lehman et du ralentissement de l'économie mondiale, le gouvernement était forcé cette année-là de mettre en place des plans de relance, une pratique très fréquente jusqu'en 2002 – lors de la première décennie perdue – mais qui depuis n'était plus nécessaire. À la fin de l'année 2008, le gouvernement a déjà mis de l'avant trois plans de relance d'une valeur globale de 400 milliards de dollars. Rien n'y fait, le PIB se contracte alors de 6,9 % en 2009, le pire score des pays de l'OCDE et ce, même si la crise financière globale n'origine pas dans ce pays, indiquant la vulnérabilité du Japon au sein d'une économie mondiale interdépendante. Cela n'empêchait pas le premier ministre de l'époque Taro Aso d'annoncer en avril 2009 un plan de relance d'une valeur équivalente à 3 % du PIB, le plus important de l'histoire contemporaine du Japon. Il est toujours difficile d'évaluer l'impact de ces plans de relance sur la croissance, mais en général,

---

<sup>16</sup> The National Institute for Defense Studies (2014), *East Asian Strategic Review 2014*, Tokyo, p. 59.

<sup>17</sup> Sans compter la composante « construction » du budget qui d'une année à l'autre est entièrement financée par des obligations d'État nommées « obligation construction » et qui s'élèvent à 6 trillions de yens (62,8 milliards de dollars) pour l'année fiscale 2015-2016, soit 6,2 % des dépenses gouvernementales.

ils permettent tout au plus à l'économie de « garder la tête hors de l'eau » et d'éviter des contractions trop violentes de l'activité économique.

### *La troisième flèche : la réforme structurelle*

C'est ici que le bât blesse ! Les appels à la réforme de l'économie se font entendre depuis de nombreuses années et le premier ministre Abe n'est pas en reste en faisant sa troisième flèche de ses *Abenomics*. Mais l'absence de progrès véritable dans ce domaine indique qu'à l'instar des gouvernements précédents, il est très difficile d'enclencher des réformes économiques, plus particulièrement en ce qui a trait aux réglementations « dures comme la pierre » – pour reprendre les mots du premier ministre Abe. Il n'existe aucun consensus sur la marche à suivre et encore moins sur la vision de ce que devrait être le Japon post-développementaliste<sup>18</sup>.

La restructuration de l'économie pour la rendre plus concurrentielle par le truchement d'une déréglementation et d'un assouplissement des règles ne s'est jamais véritablement produite. La grande majorité des observateurs pensent que cette troisième flèche a été un échec ; elle est la raison pourquoi les *Abenomics* sont considérés comme une politique essentiellement conjoncturelle en attendant que les moteurs traditionnels de l'économie repartent à plein régime : soit les exportations et les investissements. Ce fut la clef du succès de la politique économique du premier ministre Koizumi entre 2001 et 2006 ; elle a porté fruits, mais l'économie n'a pu résister au choc Lehman de 2008 parce que la part des exportations dans la croissance était si importante (67 % comparé à 10 % dans les années 1980) qu'aussitôt un ralentissement mondial et voilà que l'économie japonaise s'effondre<sup>19</sup>. Ce n'est donc pas un hasard si le gouvernement a rapidement mis fin à l'interdiction qui s'était lui-même imposée en 1967 quant à l'exportation d'armements à l'étranger<sup>20</sup>. La levée de cette interdiction – par ailleurs passablement malmenée depuis les années 1980 – permettra à l'industrie militaire de faire des économies d'échelle impressionnantes si elle est capable de s'imposer sur les marchés étrangers.

Incapable d'affronter directement les intérêts acquis, on espère alors que la signature de partenariats économiques multilatéraux comme le Partenariat transpacifique (PTP), le Partenariat économique régional élargi de l'ASEAN+6 et l'accord de libre-échange trilatéral entre le Japon, la Chine et la Corée du Sud veilleront à affaiblir ces intérêts acquis et à relancer les exportations et les investissements. D'ailleurs, la croissance pour la prochaine année fiscale s'annonce meilleure que prévue (de 2 à 2,5 %) et avec la chute des prix du pétrole, des économies importantes sont à prévoir puisque les centrales nucléaires sont toujours à l'arrêt. Enfin, une statistique intéressante : les faillites pour l'année 2014 sont à leur plus bas niveau depuis 1990 (moins de 10 000 cas) et aucune faillite n'a été notée en ce qui a trait aux entreprises cotées à la bourse, une première en 24 ans<sup>21</sup>. Les firmes nipponnes sont peut-être en bien meilleure posture que peut le laisser croire l'état de l'économie à l'heure actuelle. Voyons maintenant les conséquences sécuritaires de la réélection d'Abe.

---

<sup>18</sup> É. Boulanger (2015) « Le Japon et le partenariat transpacifique », *Chronique commerciale américaine*, CEIM, vol. 8, n° 2, février. En ligne : [http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-ceim&id\\_article=9635](http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-ceim&id_article=9635)

<sup>19</sup> Kazuo Ueda (2009), « Solving Japan's Economic Puzzle », *Far Eastern Economic Review*, mai, vol. 172, n° 4, p. 50.

<sup>20</sup> À l'origine, Tokyo avait interdit la vente d'armes aux pays communistes, aux pays soumis à un embargo et aux États susceptibles d'être impliqués dans un conflit militaire.

<sup>21</sup> Keiko Ujikane (2015), « Japanese Company Bankruptcies in 2014 Fewest Since Bubble Era », *Bloomberg*, 12 janvier. En ligne : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-01-13/japanese-company-bankruptcies-in-2014-fewest-since-bubble-era>

## B- Les conséquences sur la sécurité nationale

S'il n'existe pas une véritable opposition aux *Abenomics* en mesure d'offrir un discours alternatif – les citoyens sont par ailleurs assez résignés sur les mesures à prendre pour assurer la prospérité future du pays – par contre, en matière de sécurité, ils sont nombreux à s'objecter au discours sécuritaire véhiculé par le premier ministre et plusieurs membres de son cabinet et du PLD. L'inquiétude est particulièrement grande relativement aux conséquences d'une réinterprétation de l'article 9 de la constitution dans lequel le Japon renonce à la guerre.

### Article 9 :

Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ainsi qu'à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux.

Pour atteindre le but fixé au paragraphe précédent, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'État ne sera pas reconnu.

Le Bureau législatif – à qui revient la tâche d'interpréter la constitution tout en s'assurant que les projets de loi, les décrets et les régulations du gouvernement respectent la loi fondamentale du pays<sup>22</sup> – a toujours défendu l'idée que si en droit international un pays peut exercer son droit de défense légitime (*self-defense*) sur une base individuelle ou collective, dans le cas du Japon, la constitution lui interdit d'exercer son droit de défense légitime collective. Il peut exercer, certes, son droit de défense légitime individuel, mais en respectant trois conditions :

- Une attaque armée a été déclenchée contre le Japon ; il y a donc une menace imminente ;
- Il n'y a aucun autre moyen pour le Japon puisse assurer sa défense ;
- Les actions prises pour exercer ce droit seront limitées à la « nécessité minimale » requise pour la défense du pays.

En juillet dernier, le premier ministre a proposé une nouvelle interprétation selon laquelle, le Japon pourrait dorénavant exercer son droit de défense légitime collective et venir, par exemple, à la rescousse d'un pays allié attaqué par un pays tiers. Abe mettrait fin en réalité au pacifisme constitutionnel dont se réclame le Japon depuis 1947 pour qu'il puisse être un État « normal » – ou « proactif », pour reprendre l'expression d'Abe – sur la scène internationale sans les contraintes imposées par l'article 9.

Depuis plus de 15 ans, plusieurs ébauches d'amendements constitutionnels ont été proposées par des partis politiques et des politiciens ; les grands quotidiens comme le *Yomiuri Shimbun*, des professeurs et des *think tank* ont eux aussi proposé tour à tour des changements, voire, dans certains cas une toute nouvelle constitution<sup>23</sup>. La formule d'amendement imposées des conditions difficiles à réunir (une majorité des deux tiers dans les deux chambres et un référendum populaire), mais s'y ajoute un obstacle intangible de taille : une frange importante de la société

<sup>22</sup> Brian Woodall (2014), *Growing Democracy in Japan : The Parliamentary Cabinet System since 1868*, Lexington, University Press of Kentucky.

<sup>23</sup> À ce sujet voir : Christian G. Winkler (2011), *The Quest for Japan's New Constitution*, Londres, Routledge. Il y a eu des propositions de révision constitutionnelle dès les années 1950, mais le contexte était bien différent.



crain les dérapages politiques et les divisions sociales que pourrait entraîner une tentative d'amendement, même très limitée, préférant ainsi renoncer à toutes modifications et ce, même s'ils sont plusieurs à reconnaître qu'il est temps d'actualiser la loi fondamentale du pays. C'est dans ce contexte qu'Abe a renoncé à proposer un amendement à l'article 9 (pour l'instant<sup>24</sup>) ; il envisage une réinterprétation, ce qui exige des altérations à une dizaine de lois dont celle régissant la participation des forces d'autodéfense (FAD) aux missions de paix de l'ONU.

Il entendait débiter ce processus de révision législatif à l'automne 2014, mais préférant une élection anticipée pour couper court à la grogne à l'intérieur de son parti, ce processus a été reporté au printemps 2015, probablement après les élections municipales et préfectorales qui auront lieu en avril, par égard à son allié politique le Kômeitô qui, avec près de 3000 élus à ces deux niveaux de gouvernement, ne veut pas affaiblir son influence sur la politique locale en ayant à défendre la politique du gouvernement en matière de sécurité. Ce parti bouddhiste a toujours défendu un pacifisme intégral à l'instar de la secte Sôka Gakkai dont il était le « bras politique » à sa création en 1964. Si le discours de la secte et du Kômeitô a évolué pour préférer l'interventionnisme humanitaire à une promotion plus passive de la paix dans le monde, il n'en demeure pas moins que leurs membres demeurent très attachés à l'article 9 et à la politique étrangère pacifique du gouvernement. D'ailleurs, la secte a émis un communiqué l'année dernière dans lequel elle exprime son soutien infaillible à l'interprétation officielle de l'article 9 qui refuse au Japon l'exercice de son droit de défense légitime collective<sup>25</sup>. Le Kômeitô ne s'oppose pas à la participation des FAD à des missions de paix, mais en respectant les directives émises par le Bureau législatif dont celle, fondamentale, qui interdit aux FAD l'utilisation de la force pour atteindre des objectifs.

Les projets de loi du gouvernement devront cependant recevoir l'aval du Bureau législatif lequel n'a jamais remis en question sa propre interprétation de l'article 9. Malgré la tentative du premier ministre de placer un allié à la tête du Bureau législatif – tout en faisant fi, au grand désespoir des partis d'opposition, du processus habituel de nomination – il est très difficile de prédire si le Bureau acceptera la constitutionnalité des projets de loi du gouvernement en utilisant l'interprétation offerte par celui-ci en juillet dernier : 1) l'allié en question, Ichiro Komatsu, nommé à la tête du Bureau est décédé<sup>26</sup> ; 2) son successeur, Yusuke Yokobatake – appelé à témoigner au comité permanent du Budget de la Chambre des représentants au sujet de l'interprétation de l'article 9 – a fait littéralement « rugir » le premier ministre qui a alors immédiatement soulevé l'hypothèse que l'interprétation de la constitution était une prérogative du premier ministre et de son cabinet<sup>27</sup>, une position difficile à défendre parce qu'elle remettrait en question l'existence même du Bureau législatif ; 3) plusieurs membres élus de la coalition au pouvoir, autant à l'intérieur du PLD que du Kômeitô, s'opposent à une réinterprétation de l'article 9 et à l'idée que le Japon puisse envoyer au combat ses FAD ou que le gouvernement

---

<sup>24</sup> L'idée d'une série d'amendements à la constitution, l'un à la suite de l'autre ou en bloc, semble recevoir l'aval d'une grande majorité des partis politiques pour en toute fin pratique réduire la crainte que le gouvernement pourrait profiter de l'ouverture de la constitution pour éliminer l'article 9 ou pour imposer une forte dose de conservatisme à une constitution par ailleurs très libérale. Les premiers amendements porteraient sur la protection de l'environnement, sur la restriction des libertés individuelles dans les situations d'urgence et sur la discipline fiscale du gouvernement. Un premier référendum pourrait avoir lieu en 2016 ou en 2017. *The Asahi Shimbun* (2015), « Abe seeks national referendum for amending the Constitution as early as late 2016 », 4 février.

<sup>25</sup> *The Asahi Shimbun* (2014), « Major security shift: Soka Gakkai a force to be reckoned with in Abe's plan to reinterpret Constitution », 27 mai.

<sup>26</sup> Reiji Yoshida (2014), « Abe's man in Cabinet law office steps down », *The Japan Times*, 16 mai.

<sup>27</sup> *The Japan Times* (2014), « Cracks in the ruling coalition », 21 mars.

participe à la guerre américaine contre le terrorisme. Il est vrai que les politiciens embrassent spontanément une vision glorieuse du Japon avec des références à un passé légendaire, mais tout cela demeure à un niveau plus ou moins symbolique, instrumentalisé à des fins politiques internes, parce qu'en définitive leur antimilitarisme notoire qui a émergé de la Doctrine Yoshida prime sur une politique étrangère interventionniste<sup>28</sup>. Il est donc possible à notre avis que le Bureau législatif accepte l'interprétation du cabinet si effectivement Abe souscrit à la proposition de Yosuke Isozaki, l'un de ses conseillers en matière de sécurité, que l'exercice par le Japon de son droit à la défensive légitime collective sera également contraint, à l'instar de la défense légitime individuelle (voir ci-dessus) à une restriction liée à la notion de « nécessité minimale »<sup>29</sup>, ce qui fait en sorte que le Japon ne pourrait pas mobiliser d'importantes capacités militaires pour venir à l'aide d'un pays allié.

Les détails de la nouvelle législation que le premier ministre veut faire adopter demeurent fragmentaires, même si les travaux législatifs ont commencé à l'intérieur des institutions consultatives du PLD. D'ailleurs, l'importance accordée à la participation du Kōmeitō dans l'élaboration des projets de loi demeure indéterminée, certains préférant des discussions informelles « derrière les rideaux » alors que d'autres penchent en faveur d'un encadrement officiel<sup>30</sup>.

Le gouvernement ne veut pas nécessairement ratisser très large quant à l'utilisation de la force militaire : le cadre de référence qui semble orienter la réflexion est borné d'une part par la volonté du gouvernement d'avoir la capacité politique et la marge de manœuvre constitutionnelle de venir à la rescousse d'un allié sous attaque et, d'autre part, par son intention d'offrir une aide non militaire à ses alliés.

Plusieurs interrogations subsistent : qui sont les alliés du Japon ? Dans quelles circonstances les FAD pourront utiliser la force et à quels endroits dans le monde ? Quels sont les contours d'une aide non militaire ? Est-ce que les FAD pourront fournir du matériel militaire et des armements à des troupes alliées ? Quel sera le rôle de la Diète dans la décision de dépêcher les FAD à l'étranger ?

Des pistes de réflexion ont été tracées, certaines il y a quelques années déjà, d'autres plus récemment. Le déploiement des FAD à l'étranger est habituellement sujet à une législation spéciale qui limite les activités à une durée précise de 6 à 24 mois. Selon le gouvernement ce processus législatif l'empêche d'agir prestement et il désire donc une loi permanente sur le déploiement des FAD à l'étranger pour éviter d'avoir à recourir à chaque occasion à une loi spéciale. On ne sait pas en revanche quel sera le rôle de la Diète dans chaque déploiement et le Kōmeitō craint d'ailleurs que les troupes japonaises puissent être envoyées à l'étranger pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la défense du Japon.

Pour la défense et la sécurité du Japon, le déploiement des FAD ne devrait plus être circonscrit au voisinage immédiat du Japon et, par exemple, le gouvernement pourrait être en mesure d'envoyer des dragueurs de mines dans le Golfe Persique ou ailleurs dans le monde. La loi actuelle limite le rôle des FAD à une aide logistique aux forces armées américaines dans le cas

---

<sup>28</sup> Yasuhiro Izumikawa (2010), « Explaining Japanese Antimilitarism : Normative and Realist Constraints on Japan's Security Policy », *International Security*, vol. 35, n° 1, pp. 123-160.

<sup>29</sup> *The Yomiuri Shimbun* (2013), « “Minimal” change eyed to view on collective self-defense right », 2 décembre.

<sup>30</sup> *The Japan Times* (2015), « Ruling bloc may push back security legislation talks », 11 janvier.

d'une situation d'urgence sur la péninsule coréenne. Il est probable que le Kômeitô va s'opposer à la fin des restrictions géographiques – les menaces à la sécurité du Japon sont bien différentes si elles sont près du Japon ou éloignées, pense-t-on au sein du parti. Une loi spéciale et temporaire serait toujours nécessaire, mais une loi permanente sur le déploiement des FAD pourrait voir le jour uniquement pour les cas de crises humanitaires, autrement, pour le Kômeitô, le cas par cas demeure la meilleure option. Cette perspective contrevient cependant à la directive du premier ministre Abe de mettre en œuvre pour l'exécutif un mode opérationnel « sans heurt » pour affronter et gérer les enjeux de sécurité nationale<sup>31</sup>. Ainsi, une loi spéciale serait exigée pour qu'un navire des FAD puisse venir à l'aide d'un navire américain attaqué en haute mer, une restriction législative que justement le gouvernement veut éviter.

Tokyo voudrait également être en mesure d'aider militairement un allié dans le cadre des missions de paix de l'ONU, de fournir une aide logistique à un allié dans le cadre d'une opération militaire autorisée par l'ONU, abattre un missile en direction du Japon ou des États-Unis et ainsi de suite. En référence à ce dernier point, il est bon de rappeler l'énoncé du gouvernement Abe qui affirme que l'usage de la force devrait être possible si l'existence du Japon ou d'un pays allié est menacée et qu'il y a une menace très claire d'une attaque armée qui mettrait en danger la vie des gens, leur liberté et leur poursuite du bonheur. Cet énoncé pousse l'interprétation de l'article 9 dans ses limites constitutionnelles et légitime le développement depuis 2003 d'un système de défense antibalistique qui recouvre l'ensemble du territoire nippon. Sans faire une référence directe à la Corée du Nord, le ministre de la Défense déclarait en 2013 que devant une « attaque ciblant le Japon », les FAD devraient avoir la possibilité et la capacité d'utiliser leurs forces de frappe contre des bases ennemies<sup>32</sup>. Cette déclaration est tirée d'un document officiel du gouvernement sur la « révision de la position défensive » du pays et avec l'affaiblissement des contraintes liées à l'article 9 et les appels à un renforcement de la défense antibalistique, elle met en évidence, selon nous, le risque que le pays sombre dans un dilemme de sécurité amenant la possibilité d'une frappe préventive par l'un des deux pays dans une situation de tensions militaires et psychologiques extrêmes.

## Conclusion

La réélection du gouvernement Abe en décembre dernier aura donc des conséquences importantes sur la situation économique du pays et pourrait engendrer une forte instabilité régionale si le premier ministre réussit à atteindre ses objectifs en matière de sécurité nationale. Depuis 2012, Abe a fait preuve de fermeté lorsqu'il s'agissait de faire voter des projets de loi sur la sécurité nationale – entre autres, la loi relative à la protection des secrets d'État – et si le passé est garant de l'avenir, il sera en mesure d'affaiblir considérablement la portée contraignante de l'article 9 et de hausser la marge de manœuvre actuelle du gouvernement pour qu'il soit capable de mener une politique étrangère beaucoup plus activiste, notamment dans le cadre de son alliance militaire avec les États-Unis. Il est cependant fort probable que la nouvelle législation, pour recevoir l'aval des partis politiques et du Bureau législatif, sera toute en subtilité pour limiter encore une fois l'usage de la force tout en laissant au gouvernement la possibilité d'affirmer qu'il est maintenant là pour ses alliées.

---

<sup>31</sup> *The Japan Times* (2014), « Japanese government, LDP to draw up permanent law on dispatch of Self-Defense Forces overseas », 28 décembre.

<sup>32</sup> The National Institute for Defense Studies (2014), *op .cit.*, pp. 68-70.

Si on refuse, au sein du gouvernement, de reconnaître que les tensions politiques – qu’elles soient liées à l’histoire ou à la réinterprétation de l’article 9 – puissent avoir des effets néfastes sur l’économie, il n’en demeure pas moins, comme nous l’avons vu en introduction, que plusieurs au sein du PLD et du Kômeitô s’inquiètent de la prospérité future du Japon alors qu’il fait près de la moitié de son commerce avec l’Asie et plus d’un cinquième avec la Chine. Si les *Abenomics* ne relancent pas l’économie et si les vastes accords de partenariat économique multilatéraux présentement en négociation (*supra*) n’aboutissent pas bientôt, le Japon sera alors dans la même situation économique difficile qu’il était en 2012 au début du mandat du premier ministre Abe, à la différence bien sûr que le Japon ne sera peut-être plus soumis aux contraintes de l’article 9.

Éric Boulanger

Co-directeur de l’Observatoire de l’Asie de l’Est : Chine, Japon, Corée

## Commentaire n° 1

Professeur Joseph H. Chung

La victoire électorale d'Abe soulève deux questions intéressantes : est-ce que les *Abenomics* sont une politique appropriée pour relancer l'économie japonaise ? Et comment doit-on interpréter la progression tout de même assez radicale vers la droite du camp Abe ?

La réponse à la première question exige d'abord une analyse de la nature du problème de l'économie japonaise dont la gravité se manifeste par la stagnation de la croissance qui dure déjà depuis plus de deux décennies. Il y a lieu de noter que des études sur le sujet convergent vers une série de constats. D'abord, selon l'économiste Pierre Fortin<sup>33</sup>, la passion des Japonais pour rattraper le niveau de vie nord-américain et européen a rendu possible le miracle des années soixante et soixante-dix. Mais cette passion s'est dissipée à partir des années quatre-vingt. Comme un autre facteur de déclin de l'économie japonaise, Fortin et bien d'autres chercheurs soulignent la baisse de la croissance puis le déclin démographique de la population et la chute des investissements<sup>34</sup>.

De plus, l'évolution technologique est responsable, en partie du moins, de la stagnation de l'économie. Les Japonais ont été habiles à capitaliser sur les incréments technologiques, notamment dans l'industrie, grâce à leurs capacités de copier les technologies disponibles ailleurs, de les améliorer puis de les adapter à leur production industrielle. Cependant, cette stratégie n'était plus pertinente pour les industries à la fine pointe du développement et de l'innovation technologiques et pour lesquelles une nouvelle stratégie technologique radicalement différente était nécessaire, ce que les Japonais n'ont su faire, pour ainsi manquer de prendre le virage des biotechnologies et de la nanotechnologie.

En outre, le changement d'une importance capitale se produit durant les années quatre-vingt-dix dans les rapports entre la grande entreprise et les petites en moyennes entreprises (PME). Contrairement aux années précédentes, la grande entreprise a commencé à faire appel aux sous-traitants étrangers au lieu d'utiliser les PME locales soit à cause de leur faible productivité, soit à cause de leurs coûts de production trop élevés. Cela a eu pour effet, il va de soi, de nuire au développement des PME, à l'expansion du marché local et même d'aggraver l'iniquité de la répartition des revenus entre les ménages<sup>35</sup>. Il ne faut pas oublier que traditionnellement, les PME sont à l'origine de la majeure partie de la création d'emplois et de nouveaux revenus pour les travailleurs.

La politique monétaire et la politique fiscale n'ont pas été des moyens efficaces non plus. La majeure partie des investissements publics a été injectée soit dans les équipements

---

<sup>33</sup> Pierre Fortin (2015), « Pourquoi l'économie japonaise a-t-elle ralenti depuis 25 ans ? », *Libre Échanges : le blogue des économistes québécois*. En ligne : <http://blogue.economistesquebecois.com/2015/01/29/pourquoi-l-economie-japonaise-a-t-elle-ralenti-depuis-25-ans/>

<sup>34</sup> Bill Bonner (2013), « La stagnation économique : “ nouvelle norme ” ? », *La Chronique Agora*, 19 décembre. En ligne : <http://la-chronique-agora.com/stagnation-economique> ; Yoshikawa Hiroshi (2000), « La politique économique face à la stagnation de l'économie », *Economie internationale*, n° 82, 4<sup>e</sup> trimestre, pp. 13-34. En ligne : [http://www.cepii.fr/IE/PDF/EI\\_84-2648\\_04\\_Yoshika.pdf](http://www.cepii.fr/IE/PDF/EI_84-2648_04_Yoshika.pdf)

<sup>35</sup> *Multitudes* (2012) « L'économie japonaise aujourd'hui : entretien avec Sébastien Lechevalier ». n° 48, mars. En ligne : <http://www.multitudes.net/1-economie-japonaise-aujourd-hui/>

d'infrastructures non ou peu productifs ou bien soit dans des entreprises marginales<sup>36</sup>. Les investissements publics n'ont donc pas été d'un grand secours pour la relance de l'économie. La politique monétaire des années quatre-vingt-dix a misé sur une baisse du taux d'intérêt qui a été telle, que le taux d'intérêt réel est devenu négatif. Malheureusement, cette politique extrêmement généreuse n'a pas donné les résultats escomptés, car l'élasticité des investissements par rapport au taux d'intérêt était faible<sup>37</sup>, c'est-à-dire que les investisseurs n'étaient pas sensibles à la variation à la baisse du taux d'intérêt, ce qui n'est pas étonnant, car les grandes entreprises ayant des immenses réserves de fonds n'ont pas eu besoin d'emprunter.

Ce qui se dégage de ces différents constats semble assez clair. La stagnation de l'économie japonaise n'est pas un phénomène cyclique, mais plutôt une tendance lourde incluant le déclin démographique, le retard technologique et même l'affaiblissement de la volonté populaire de rattraper les économies avancées.

Dans une telle situation, les mesures associées aux *Abenomics* semblent bien insuffisantes pour relancer l'économie. Prenons d'abord la première flèche : la politique monétaire. On espérait que l'injection massive de nouvel argent amènerait les institutions financières à accorder de nouveaux fonds à la grande entreprise, laquelle pourrait ensuite relancer les investissements. Cependant, on ne doit pas trop se fier à cette mesure, car la grande entreprise au Japon possède des réserves de fonds impressionnantes. Le problème n'est pas celui d'une pénurie conjoncturelle de fonds mais la faible compétitivité des entreprises japonaises. Quelques exemples : la marge bénéficiaire nette du constructeur automobile Mazda est passée de 4,2 % en 2005 à 1,9 % en 2011 alors que celle de Toyota, pour la même période est passée de 8,9 % à 1,9 %. En outre, les parts de marché globales détenues par les firmes japonaises ont diminué considérablement : pour les GPS automobiles elles sont passées entre 2003 et 2007 de 100 % à 20 % et pour les écrans à cristaux liquides, elles sont passées de 100 % au milieu des années 1990 à moins de 5 % une décennie plus tard<sup>38</sup>.

La deuxième flèche, celle de la politique fiscale, ne semble pas aller loin également. Les dépenses phénoménales du gouvernement sont injectées, comme pour les années précédentes, dans des infrastructures sociales sans pour autant favoriser l'accroissement de la production des biens et services. Les résultats demeurent incertains. L'inflation ne peut pas être une fin en soi. Certes, le gouvernement espère mettre un terme à plus d'une décennie de déflation, mais supposons que l'injection massive de fonds dans l'économie permet justement de mettre fin à la déflation et que les prix finissent par augmenter : il faut que cette nouvelle inflation aboutisse à l'accroissement de la demande d'une part et, d'autre part, elle doit inciter les entreprises à produire plus de biens et services. Mais ce qu'on veut est l'équilibre entre la demande et l'offre. Or, si les entreprises produisent des biens et des services additionnels et que la demande n'est pas suffisante, la déflation peut revenir.

Enfin, la troisième flèche, la réforme structurelle est probablement la partie la plus nébuleuse des *Abenomics* ; les champs ciblés sont tellement vastes et si peu précis, que les réformes deviennent

---

<sup>36</sup> H. Yoshikawa, *op. cit.*, 2000.

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> Jun Arima (2013), *Japanese Economy : Towards Twin Engine Nation*, Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO) à Londres, mai, pp. 6 et 7. En ligne : [http://www.jetro.go.jp/uk/resources/index.html/130527\\_japanese\\_economy.pdf](http://www.jetro.go.jp/uk/resources/index.html/130527_japanese_economy.pdf)

pratiquement inutiles. En somme, le succès des *Abenomics* apparaît douteux, ils ne semblent pas être le moyen le plus approprié pour relancer l'économie pour la simple raison qu'ils sont une mesure cyclique et non pas un programme visant à surmonter les lourdes problématiques de la stagnation économique. Ce qui semble requis au Japon en ce moment est un ajustement structurel, sans doute pénible qui consisterait à se débarrasser des entreprises non-productives, de rationaliser les institutions financières et surtout de renforcer la compétitivité des PME. Il convient d'ajouter que la grande entreprise doit effectuer, si elle veut survivre, une restructuration audacieuse de son organisation et mieux s'intégrer aux chaînes de valeur globales.

Notre deuxième question portait sur la dimension sécuritaire de la victoire électorale de Shinzo Abe et la remontée du militarisme au Japon. Cette tendance entretient une certaine inquiétude chez beaucoup de gens<sup>39</sup>. Un observateur à la Fondation Jean-Jaurès l'explique en fonction de deux approches : le négationnisme et le révisionnisme<sup>40</sup>. Le premier se manifeste d'une manière organisée et soutenue. Le but de cette approche est de nier le passé du colonialisme japonais et de redonner la fierté et la dignité ainsi que le respect au peuple japonais et de libérer ce dernier de son complexe de culpabilité. Il importe de noter ici que le peuple japonais est respecté à travers le monde pour avoir renoncé au militarisme et pour son pacifisme. Une chose certaine est que le retour au militarisme aura pour effet de ternir la réputation du peuple japonais.

Avant d'examiner les cas concrets de négationnisme, il faudra peut-être se demander pourquoi ce virage politique et idéologique chez les conservateurs. Il faut se rappeler que chez les Japonais il y a toujours un certain complexe de supériorité raciale et la conviction d'une mission de régner sur le monde selon le principe de « *hakkôichiu* », c'est-à-dire « l'univers sous un même toit ». Il ne faut pas oublier non plus que le peuple japonais a cru à la divinité de l'Empereur jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Pour mieux comprendre la vision politique d'Abe, il y a lieu de remonter un peu dans l'histoire moderne du Japon. Après la mort de l'Empereur Meiji en 1912, l'Empereur Taishô lui succède et une démocratie, quoique rudimentaire sans doute, s'installe. Malgré cela, le Japon ne peut éviter de sombrer dans le colonialisme et l'impérialisme militaire avec l'annexion de la Corée, l'invasion de la Mandchourie et la Guerre du Pacifique. Encore aujourd'hui, bien des Japonais ont un attachement nostalgique à cette époque glorieuse. Abe et son camp semblent vouloir restaurer cette gloire du passé.

Le négationnisme de Shinzo Abe consiste à nier plusieurs actions commises par le Japon dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. D'abord, plusieurs conservateurs du camp Abe ont nié le massacre de Nankin de 1937. En ce qui a trait à la Corée, le premier ministre Tomiichi Murayama a reconnu en 1995 les maux causés par le Japon aux Coréens. En 2005, le premier

---

<sup>39</sup> Takahashi Kosuke (2013), « Shinzo Abe's Nationalist Strategy », *The Diplomat*, 13 février. En ligne : <http://thediplomat.com/2014/02/shinzo-abes-nationalist-strategy/> ; Martin Fackler, « Japan Shifts From Pacifism as Anxiety in Region Rises », *The New York Times*, 1<sup>er</sup> avril. En ligne : [http://www.nytimes.com/2013/04/02/world/asia/japan-shifting-further-away-from-pacifism.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/04/02/world/asia/japan-shifting-further-away-from-pacifism.html?_r=0) ; Martin Fackler (2012), « Japan Is Flexing Its Military Muscle to Counter a Rising China », *The New York Times*, 26 novembre. En ligne : <http://www.nytimes.com/2012/11/27/world/asia/japan-expands-its-regional-military-role.html?pagewanted=all>.

<sup>40</sup> Raduka (2014), « Japon, le paradoxe Abe », Fondation Jean-Jaurès, note n° 221, juin. En ligne : [http://www.jeanjaures.org/Publications/Notes/\(offset\)/60/\(year\)/\(month\)/\(day\)/\(namefilter\)](http://www.jeanjaures.org/Publications/Notes/(offset)/60/(year)/(month)/(day)/(namefilter))

ministre Junichiro Koizumi a déclaré que le Japon s'excusait pour les atrocités commises en Corée. En 1993, le secrétaire en chef du cabinet Yôhei Kôno a admis que plusieurs centaines de jeunes femmes coréennes avaient été contraintes à participer à un système d'esclavage sexuel contrôlé par les autorités militaires de l'époque. Mais, en 2013, Abe a soulevé l'intention de modifier les déclarations de ces trois dirigeants<sup>41</sup> en dépit des preuves accablantes, notamment sur les 200 000 femmes coréennes enrôlées de force dans les bordels militaires. Ces incidents ont été reconnus comme étant des faits historiques indéniables, même par l'ONU, mais, Abe et plusieurs élus conservateurs insistent sur une révision de ces faits, voire déclarent qu'ils n'ont jamais eu lieu, par exemple en notant que ces jeunes femmes coréennes « étaient vendues par leurs parents »<sup>42</sup>. Le colonialisme japonais est également justifié par des déclarations choc comme : « Le Japon est allé en Corée pour aider le développement de son économie » ou bien encore « le Japon est allé en Chine pour civiliser les Chinois » et ainsi de suite. Enfin, le premier ministre Abe affirmait en 2013 que la définition du terme « invasion » demeurerait problématique même dans les milieux académiques<sup>43</sup> suggérant au passage que le colonialisme n'était pas nécessairement une mauvaise chose.

La deuxième approche, le révisionnisme, se fonde beaucoup sur une révision de l'article 9 de la constitution dans lequel le Japon a renoncé à son droit à faire la guerre. C'est une tâche difficile pour le moment, car la majorité de la population est contre l'idée d'abandonner l'article 9, mais en juillet dernier le cabinet a proposé une nouvelle interprétation de la constitution qui, selon moi, permettra aux Forces d'autodéfense (FAD) de participer à des actions militaires en dehors du Japon, ce qui veut dire, en termes pratiques, que le Japon pourrait déclencher la guerre à des pays étrangers dont la Corée et la Chine. Cette volonté d'Abe de réinterpréter la constitution génère de l'inquiétude en Asie. En outre, la nomination au conseil d'administration de NHK, un télédiffuseur public, de quatre individus proches des conservateurs et le passage d'une nouvelle loi sur les « secrets d'État » dont la portée est « sans limites » selon le quotidien *AsahiShimbun*<sup>44</sup>, ont amené plusieurs intellectuels japonais à y voir un signe d'un retour aux années trente dominées par la police secrète et la dictature militaire<sup>45</sup>.

Ce qui est intrigant est la nature du rapport entre les *Abenomics* et le retour au militarisme dans lequel la reprise de l'économie se fait moyennant le réarmement du Japon, notamment avec la vente maintenant permise d'armes à des pays étrangers. Il convient de se rappeler que le Japon a été en mesure de s'extirper de la dépression des années trente, entre autres en raison de l'expansion de son industrie militaire. Or, il ne faut pas oublier l'industrie de l'armement doit trouver des débouchés comme tout autre secteur industriel, haussant sensiblement le risque d'un conflit armé.

Abe semble justifier le réarmement du Japon en évoquant la menace nucléaire de la Corée du Nord et sa rivalité avec la Chine. Cependant, dans la réalité, la probabilité que la Corée du Nord ou la Chine s'aventurent dans un conflit armé avec le Japon est mince. Au contraire, si le Japon se réarme, cette probabilité peut augmenter. De toute façon, l'alliance militaire tripartite Corée-

---

<sup>41</sup> *The Korea Times (Kankuk-ilbo)* (2013), 23 avril. En ligne : [http://www.koreatimes.co.kr/www/index\\_kr.asp](http://www.koreatimes.co.kr/www/index_kr.asp)

<sup>42</sup> *The Korea Times (Hankuk-ilbo)* (2013), 2 juillet.

<sup>43</sup> *The Korea Times (Hankuk-ilbo)* (2013), 24 avril.

<sup>44</sup> Sugiura Nobuyuki (2013), « Asahi Shimbun will continue to respond to the public's right to know », *The Asahi Shimbun*, 7 décembre. En ligne : [http://ajw.asahi.com/article/behind\\_news/politics/AJ201312070057](http://ajw.asahi.com/article/behind_news/politics/AJ201312070057)

<sup>45</sup> Peter Symonds (2014), « Le réveil du militarisme japonais », *World Socialist Web Site*, 10 février. En ligne : <https://www.wsws.org/fr/articles/2014/fev2014/pers-f10.shtml>



Japon-États-Unis semble suffisante pour éviter une telle éventualité. Par ailleurs, il n'y a pas de garantie que le réarmement puisse revitaliser l'économie japonaise, car l'économie militaire est avant tout un secteur économique voué à l'exportation alors que le Japon a besoin avant tout d'une expansion de son marché interne.

En résumé, donc, le régime d'Abe ne semble pas réussir ni à relancer l'économie ni à restaurer la fierté et la confiance du peuple japonais et le respect du monde envers le Japon. Il ne faut pas oublier que le peuple japonais a été l'objet d'admiration et du respect du monde non pas à cause de sa puissance militaire mais plutôt grâce à son pacifisme et à sa contribution à la paix et à la prospérité du monde.

Joseph H. Chung

Co-directeur de l'Observatoire de l'Asie de l'Est : Chine, Japon, Corée